

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Si je comprends bien, nous revenons maintenant à la période des questions orales pour une vingtaine de minutes.

[Français]

Je pense que nous devons maintenant retourner aux questions orales pour une période d'environ 20 minutes, après quoi nous retournerons au débat qui a été interrompu à 6 heures ce soir.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE ET LE GAZ—LA RÉGLEMENTATION PAR LE GOUVERNEMENT DES HAUSSES DE PRIX À L'EST DE L'OUTAOUAIS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a dit dans sa déclaration que dans la région située à l'est de la vallée de l'Outaouais le prix de l'essence et de l'huile à chauffage serait immédiatement haussé en moyenne de 2c. le gallon, bien que le prix puisse varier d'une société à l'autre, selon le coût. Je voudrais savoir comment il a l'intention de faire intervenir le gouvernement dans le contrôle de ces augmentations de prix?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, d'après l'expérience que nous avons acquise au cours des derniers mois il y aura un compte rendu très rapide en ce qui concerne les prix. Il y aura évidemment un certain rajustement des marges de bénéfices au niveau du détail, mais je prévois que les meneurs de prix, dont les prix seront d'un peu moins de 2c., dicteront probablement le niveau des prix, du moins dans le cas de ceux dont les prix dépasseront 2c. le gallon. Nous nous attendons au genre de rétroaction que nous avons connue plus tôt lorsque des restrictions furent imposées, mais qui devait s'atténuer peu après. Normalement, nous devrions avoir un compte rendu des prix des diverses sociétés d'ici peu.

LE PÉTROLE ET LE GAZ—LA DATE PRÉVUE DE L'ANNONCE DE LA HAUSSE DE PRIX AU QUÉBEC ET DANS LES MARITIMES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous indiquer quand il a l'intention d'annoncer les prochaines hausses de prix dans la province de Québec et dans les provinces de l'Atlantique, compte tenu de l'augmentation prévue dans les prix du pétrole brut auxquels il a fait allusion ce soir, et qui pourraient bien être plus élevées que la hausse qu'il vient d'annoncer? Quand le ministre a-t-il l'intention de laisser tomber sa prochaine tuile?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, ceci dépendra beaucoup du genre de preuves que les sociétés pourront apporter, si en fait elles ont eu des frais supplémentaires. Dans le cours normal des choses, il faudra

Questions orales

quelque temps avant que les augmentations de la semaine dernière passent dans les stocks.

L'HUILE DE CHAUFFE—LES DEMANDES DE HAUSSES À L'OUEST DE L'OUTAOUAIS—LES CRITÈRES APPLIQUÉS PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire et j'obtiendrai peut-être une réponse à celle-là. Le ministre a affirmé qu'il était prêt à accepter des demandes en vue de majorer les prix de l'huile de chauffe à l'ouest de la vallée de l'Outaouais, mais il a omis de dire sur quoi on se fonderait pour accepter ou rejeter les demandes d'augmentations. Le ministre révélera-t-il maintenant à la Chambre à quels critères il se reportera pour décider si le gouvernement devrait accorder une hausse du prix de l'huile de chauffe à l'ouest de la vallée de l'Outaouais?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je devrais peut-être lire à l'honorable représentant la partie de ma déclaration qui porte sur ce point. La voici:

Une partie importante de l'huile de chauffe du centre de l'Ontario provient d'outre-mer.

Il en est ainsi depuis des années. Je continue:

La croissance rapide de la demande d'huile de chauffe importée et la hausse subséquente des prix a nui aux fournisseurs ontariens...

Une voix: Ne lisez pas si vite.

M. Macdonald (Rosedale): Je conviens que je devrais lire plus lentement et plus clairement pour impressionner davantage le chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Soyez sérieux.

M. Macdonald (Rosedale): Je continue, monsieur l'Orateur.

La croissance rapide de la demande d'huile de chauffe importée et la hausse subséquente des prix a causé aux fournisseurs ontariens qui voulaient s'assurer des approvisionnements suffisants avant l'interruption de la navigation en décembre.

Dans ces circonstances, l'intention du gouvernement est de tenir compte des demandes des détaillants en vue d'une augmentation immédiate du prix des huiles de chauffe à l'ouest de la vallée de l'Outaouais, et particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique.

C'est là que les mêmes critères s'appliquent. Fondamentalement, si des frais supplémentaires sont mentionnés par certains importateurs ontariens, et que des importateurs indépendants nous en ont déjà parlé, à cause d'un niveau de prix tel qu'il leur est difficile d'importer et de vendre à un prix leur permettant de se rembourser de leurs dépenses, nous accepterions une demande de ce genre. Cela dépendra dans une large mesure de la situation de chaque société. Je pense qu'il est juste de dire que, celui qui reçoit son approvisionnement de l'Ouest canadien et qui n'a pas eu à subir la même augmentation de prix que l'importateur indépendant, ne se trouverait pas dans la même position pour obtenir une compensation pour l'augmentation des prix.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire à ce sujet. Je signale que le ministre n'a pas mentionné la chose dans sa déclaration,